



## CYBER SALON D'AUTEURS OBJECTIF IMAGE 2020

Malgré l'annulation du Salon National d'Auteurs et des Rencontres PHOTO à Bordeaux, nous maintenons tout de même une activité PHOTO via notre site internet.

L'organisation de cette manifestation est exceptionnelle, suite à cette situation

### **Modalités d'Envoi des fichiers numériques**

Les photographies seront téléchargées par les participants eux-mêmes, sur le site d'Objectif Image. [www.objectif-image.fr](http://www.objectif-image.fr). (onglet SNA 2020)

**Il est nécessaire d'être inscrit sur le site pour avoir accès au téléchargement.**

Les responsables de clubs auront accès au téléchargement de leurs adhérents inscrits et auront la possibilité de le faire pour eux au besoin.

**Du 16 août au 30 septembre 2020**

### **Désignation des photographies numériques**

Les cinq photographies numériques de la série seront nommées de la façon suivante :

Titre de la série 1.jpg – Titre de la série 2.jpg – Titre de la série 3.jpg – Titre de la série 4.jpg – Titre de la série 5.jpg

**Ne pas nommer avec son nom ou son club**

### **Format des photos numériques**

Les images seront en JPEG, (la plus grande des dimensions doit être égale à 1920 px), d'un poids maximum de 3 Mo. Le profil colorimétrique devra être du SRGB.

Vous trouverez ci-joint le règlement de la manifestation.



CYBER SALON D'AUTEURS  
OBJECTIF IMAGE 2020

## REGLEMENT

- 1 - Peuvent y participer tous les membres des associations affiliées à OBJECTIF IMAGE.
- 2 - Les séries sont constituées de 5 fichiers numériques, l'auteur est libre du choix du sujet présenté. Aucun thème n'est imposé.
- 3 - Les photographies soumises au Jury ne doivent pas avoir été précédemment exposées lors d'un Salon d'OBJECTIF IMAGE et les auteurs doivent avoir l'autorisation des personnes photographiées. De plus les œuvres doivent être libres de droits d'exposition et de reproduction.
- 4 - Chaque Auteur ne pourra envoyer qu'1 seule série.
- 5 - Le Jury du Salon sélectionnera les séries qui seront présentées pour la galerie virtuelle
- 6 - Les auteurs acceptent que pour constituer une collection circulante destinée à être prêtée aux clubs (soirées critiques) les fichiers soient retenus et restent à la disposition de l'Union.  
Cette mise à disposition se fait de la façon suivante :

les fichiers numériques pourront faire l'objet d'une nouvelle publication, ou édition dans les seules limites ci-après précisées :

- Publication limitée à des finalités de formation interne, de promotion de l'association et de ses auteurs.
- Les séries ne sont pas divisibles, l'Union s'engageant à respecter le travail d'auteur et la présentation sous forme de série cohérente.
- Publication sur tout support existant ou à venir.
- Étendue géographique de la cession : monde entier, toujours dans les limites et finalités ci-avant précisées.
- La cession de droits est consentie, pour les finalités ci-avant, à titre gratuit. L'Union s'interdit toute exploitation ou diffusion à titre payant ou à des fins commerciales, et s'engage à ne pas céder les fichiers à des tiers, quelle qu'en soit la raison (à l'exception de la transmission liée aux seuls besoins des tirages lors d'expositions ou de reproduction autorisées par le présent règlement).

La durée totale de la cession de droits concédée par les Photographes aux fins ci-après précisées est de 30 ans. Celle-ci peut faire l'objet de tacites reconductions pour des périodes successives de 5 ans. Les auteurs qui souhaitent résilier la cession devront en informer l'Union par courrier recommandé au plus tard 3 mois avant l'échéance de la période en cours.

La cession de droits débute au jour de la première soumission des photographies par les Photographes.

- 7 - La participation au Salon d'Objectif Image implique la complète acceptation du présent règlement.

## TELECHARGEMENT

**Du 16 août au 30 septembre 2020 Dernier délai**

**OBJECTIF IMAGE** – Union Nationale des Associations d'Expression par l'Image  
Pièce 605-immeuble ORSUD - 3 / 5 avenue. Gallieni - 94250 Gentilly - Téléphone : 01 45 46 92 97  
- email : [objectif.image@wanadoo.fr](mailto:objectif.image@wanadoo.fr)

<http://www.objectif-image.fr/>